



## Reprise du travail apres 1 ans d arret

Par **Jocelyne Migewant**, le **10/11/2016 à 21:52**

En arret depuis 1 ans mon arret se terminant j ai ete voir la directrice pour lui dire que je reprenais lundi elle m a dit non le 1er du mois suivant dans l attente de la visite medical es ce l egal ne dois je pas reprendre et avoir la visite medical dans la semaine qui suis la reprise j espere avoir ete clair merci de votre reponse

Par **P.M.**, le **10/11/2016 à 22:24**

Bonjour,

Avec un arrêt supérieur à 3 mois vous auriez dû passer une visite de pré-reprise à votre initiative mais l'employeur ne peut pas retarder votre reprise jusqu'au 1er du mois suivant et c'est à elle d'organiser la visite de reprise effectivement dans les 8 jours...

Je vous conseillerais de vous présenter à votre travail et si elle vous refuse l'accès d'exiger un écrit et en cas de refus, d'envoyer une lettre recommandée avec AR relatant les faits, vous pourrez aussi l'informer que vous aller de vous-même passer une visite de pré-reprise si cela n'a pas été le cas...